



SE - 02 / CACES Cat. 1,2,3,4,5

Chariots de manutention automoteurs R. 389

Former, notre passion ...

... Et si nous la partageons !



Objectifs

- Former les stagiaires à la conduite des chariots automoteurs en leur apprenant les règles de sécurité et toutes les techniques qui leur permettront de maîtriser en toute sécurité les chariots automoteurs en conformité avec la réglementation R 389.



Méthodes et Outils pédagogiques

- Afin de répondre à vos objectifs opérationnels, notre méthode pédagogique est centrée sur l'apprenant. Elle privilégie l'action, la mise en situation par l'étude de cas pratiques vécus au quotidien sur le terrain. Elle garantit l'apprentissage rapide des savoir-faire
- Remise d'un support contenant le cours du module de formation suivi



Pré requis – Profil apprenants

- Toute personne étant amenée à conduire un chariot de manutention automoteur.



Durée

1 à 5 jours



Attestation, diplôme, certificat

- Un CACES sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation pratique et théorique favorable.
- Attestation de stage



Budget

- Inter entreprises : 100 € H.T. par personne pour 1 journée de formation
- Intra entreprise : nous consulter

Organisation

- Inter entreprises :
 - Dans nos locaux à Saint Parres aux tertres, Saint Dizier, Chaumont
 - Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - 8 personnes maximum par groupe
 - Possibilité de repas sur place
 - Parking gratuit



✓ THEORIE

- Définition du chariot élévateur
 - Les différents types de chariots et leurs attachements (mât rétractable, prise frontale électrique et thermique).
- Le cariste : un métier
 - Législation, Son rôle, Ses responsabilités.
- Activités du cariste
 - Règles de circulation,
 - Règles de chargement (gerbage - dégerbage),
 - Environnements : magasin - atelier,
 - Manutentions particulières de l'entreprise.
- Entretien Préventif
 - Vérifications des principaux organes de l'engin,
 - Le circuit hydraulique : schéma de principe,
 - La batterie : description et vérification.
- Consignes de sécurité
 - En conduite,
 - En notion d'équilibre,
 - En charge : lecture de la plaque de charge,
 - En environnement.

✓ PRATIQUE

- Démonstration et connaissance du chariot
 - Description (chariot thermique et électrique, prise frontale et mât rétractable),
 - Comment respecter les capacités maximum pour une exécution en toute sécurité,
 - Fonctionnement des différents organes de l'engin,
 - Maintenance préventive : les vérifications.
- Conduite
 - Prise en main des différents types de chariots,
 - Evolution en allées de stockage et allées de circulation,
 - Circulation en zones étroites et en zones encombrées,
 - Opérations de fin de poste.
- Manœuvres et manutention
 - Le gerbage et dégerbage en palettier avec chariot à mât rétractable,
 - Le gerbage et dégerbage en pile et en palettier avec chariot prise frontale,
 - Empilements de charges et mises en alvéoles.



✓ **TESTS**

- Contrôle des connaissances théoriques (questionnaire)
- Epreuves pratiques (circuit noté)

✓ **Evaluation des CACES cariste : (par organisme habilité)**

- Un CACES sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation pratique et théorique favorable.

